

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER

Echelle : 1:4300
Version arrêtée du 31 août 2023

Limite du zonage du PLU

- A : Zone agricole
- Ap : Zone agricole protégée
- N : Zone naturelle générale
- Np : Zone naturelle protégée
- NF : Zone naturelle à vocation de parcs potagers et/ou d'agrément
- IAUG : Zone d'urbanisme à vocation résidentielle
- As : Zone agricole d'habitat
- Ud : Zone urbaine d'activités urbaines
- Ucb : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 7m
- Uc : Zone urbaine de centre bourg, hauteur de 9m
- Ue : Zone d'équipement
- UGB : Zone urbaine résidentielle continue ou semi-continue - 30% d'emprise au sol max
- UGB : Zone urbaine résidentielle discontinue - 20% d'emprise au sol max

Inscriptions graphiques

Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Patrimoine végétal et paysagé

- Zones forestières classées - CEH, Département, SAGE et inventaire
- Bois, bouquets
- Pelouses sèches (source : CEH)
- Patrimoine végétal et paysagé
- Zone non-affectation
- ER Equipements/aménagements
- ER Aménagements
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Patrimoine de hauteur
- Végétation
- Tours d'habitat Villacois
- Patrimoine d'habitat Villacois
- Bordure tampon 300m - Loi Montagne
- Zone commerciale
- Plans à géométrie variable
- Rue et obligation de 5m par rapport aux voies et aux emprises publiques
- Arbre remarquable
- Patrimoine local
- Écart sous régime Kessler

Etude raisonnée

Zones à risques crues torrentielles et coulées de boues

Patrimoine

- Movements habitables
- AC1 - Frontière de protection des mouvements habitables
- AC2 - Sites classés et inscrits
- AC3 - Sites patrimoniaux remarquables
- Sites classés Châteaux des Pays et falaise de Limagne
- Zone tampon site UNESCO

Zonage réglementaire des plans de prévention des risques

Intervention	Prévention
Intervention	Prévention

Liste des emplacements réservés

N°	Libellé	Surface en m2	Bénéficiaire
180	ER - Bassin de rétention	2336	la commune
181	ER - Création de bandes cyclables sur la RD 212	356	la commune
182	ER - Création de voie	1567	la commune
183	ER - Aménagement cyclable	8605	la commune
311	ER - Gestion des eaux pluviales	783	la commune

Liste du patrimoine

N°	Type de patrimoine	Libellé
209	Patrimoine local	Chapelle
210	Patrimoine local	Croix
211	Patrimoine local	Fontaine / Lavoir
212	Patrimoine local	Fontaine / Lavoir Gayssat
213	Patrimoine local	Halle communale
214	Patrimoine local	Lavoir / Fontaine St Georges
215	Patrimoine local	Maison de maître "Château"
216	Patrimoine local	Monument aux morts
217	Patrimoine local	Monument aux morts
218	Patrimoine local	Monument aux morts et croix
219	Patrimoine local	Monument aux morts et croix
220	Patrimoine local	Source gurgulière
221	Patrimoine local	Tour

Liste des bâtiments en changement de destination

N°	Libellé
3	Bâtiment susceptible de changer de destination

